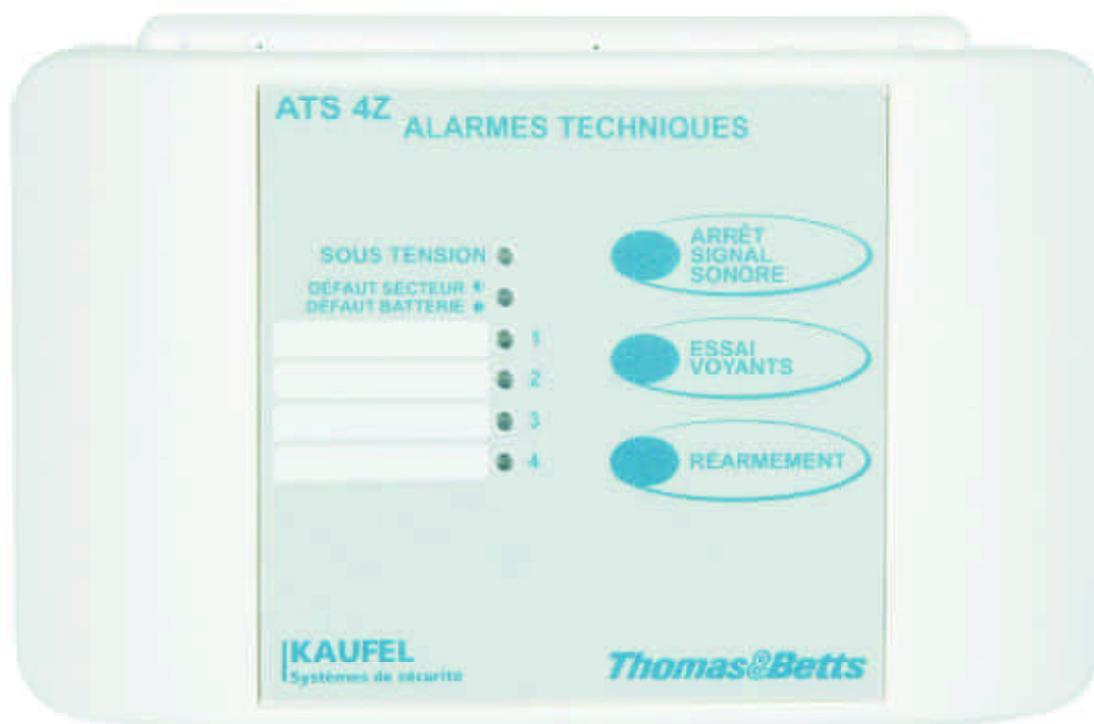


Références	Code	Modèle
ATS 2Z	525 102	Alarme technique 2 zones
ATS 4Z	525 104	Alarme technique 4 zones

## COFFRETS D'ALARME TECHNIQUES ATS 2Z - ATS 4Z



### PRÉSENTATION DU PRODUIT

Les coffrets d'alarmes techniques **ATS 2Z** et **ATS 4Z** (2 et 4 directions) permettent de consigner l'état de contacts d'alarmes Normalement Ouverts (NO) ou Normalement Fermés (NF). La configuration NO/NF est indépendante pour chaque entrée et s'effectue grâce aux touches de la face avant ( voir ci-dessous). L'identification des alarmes se fait de façon individuelle et l'information de synthèse d'alarme générale est disponible sur deux contacts de report d'alarme libres de potentiel. Une sortie alimentée et protégée par une limitation active intégrée est disponible pour raccorder un report de synthèse.

Le coffret possède un accumulateur au Nickel-Cadmium, ce qui confère une autonomie de fonctionnement, secteur absent. Un circuit de charge permet de tester et charger l'accumulateur en permanence et un voyant permet d'indiquer une défaillance de celui-ci.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Alimentation principal	230Vac +10% -15% 50Hz 4VAmx
Alimentation secondaire	Accumulateur 9V 110mAh au Nickel-Cadmium
Raccordement des entrées	1 paire 8/10e mm, 1000m max. Résistances de contacts des entrées : 100 Ohms max.
Sortie Utilisation 12V	7V à 18,5V, 30mA max
Report d'alarme	2 contacts à inverseur, 30V 1A max.

*Kaufel, en imprimant ce document sur du papier recyclé, contribue activement à la protection de l'environnement.*

## RACCORDEMENT

Relier les contacts d'alarme aux entrées du coffret suivant le schéma ci-joint. Configurer le mode de l'entrée comme indiqué ci-après.

**ATTENTION : les contacts utilisés doivent impérativement être libres de potentiel.**

Repérer les alarmes sur la face avant, à l'aide des fenêtres d'écriture prévues à cet effet.

Raccorder le secteur et l'accumulateur suivant le schéma ci-joint. Raccorder éventuellement le report d'alarme à partir du coffret. Une sortie 12v protégée par limitation active intégré est disponible pour alimenter le report. Un deuxième contact d'alarme est disponible pour un second report ou un télétransmetteur.

## CONFIGURATION DES ENTRÉES

**La configuration des entrées par défaut (réglage usine) est de type NO.**

Le contact d'alarme utilisé peut être soit du type Normalement Ouvert (NO), soit du type Normalement Fermé (NF). Dans le premier cas, l'alarme sera signalée sur la fermeture du contact, dans le second cas, l'alarme sera signalée sur l'ouverture du contact. Le choix du mode de fonctionnement se fait à partir des touches de la face avant.

Mettre tout d'abord le coffret en mode programmation. Pour cela, appuyer sur la touche "**ARRÊT SIGNAL SONORE**", jusqu'à ce que le voyant "**SOUS-TENSION**" se mette à clignoter ( attendre environ 10 secondes).

Le voyant d'alarme N° 1 se met à clignoter. Les voyants d'alarme clignotants indiquent la position de l'entrée à configurer. L'allumage ou l'extinction du voyant "**DEFAULT SECTEUR DEFAULT BATTERIE**" correspond au mode de l'entrée actuellement sélectionnée :

Voyant allumé : entrée en mode NF

Voyant éteint : entrée en mode NO

En appuyant sur la touche "**ESSAI VOYANTS**", le voyant "**DEFAULT SECTEUR / DEFAULT BATTERIE**" s'éteint ou s'allume, indiquant ainsi le mode choisi. Le mode choisi est automatiquement enregistré par le coffret dans une mémoire non volatile.

Une fois le mode choisi pour l'entrée sélectionnée, passer à l'entrée suivante en appuyant sur la touche "**REARMEMENT**". Répéter ces étapes pour les entrées 1 à 2 ( ou 1 à 4 pour un coffret 4 directions).

Pour quitter le mode programmation à tout moment, appuyer sur la touche "**ARRET SIGNAL SONORE**". Le coffret prendra alors en compte la nouvelle configuration et un réarmement sera automatiquement effectué.

## EXPLOITATION

### ALARMES :

Les contacts qui ne sont pas dans leur état de repos provoquent des alarmes, identifiées individuellement. Chaque nouvelle alarme est signalée par le clignotement du voyant de l'entrée correspondante et par l'émission d'un signal sonore discontinu. Le voyant "**ALARME**" s'allume et les contacts de report sont activés.

Le bouton "**ARRET SIGNAL SONORE**" permet d'interrompre le signal sonore d'alarme, qui reste disponible pour toute nouvelle alarme. Les voyants des alarmes présentes avant l'action sur cette touche s'arrêtent de clignoter pour s'allumer en rouge fixe, indiquant qu'elles ont été prises en compte par l'exploitant.

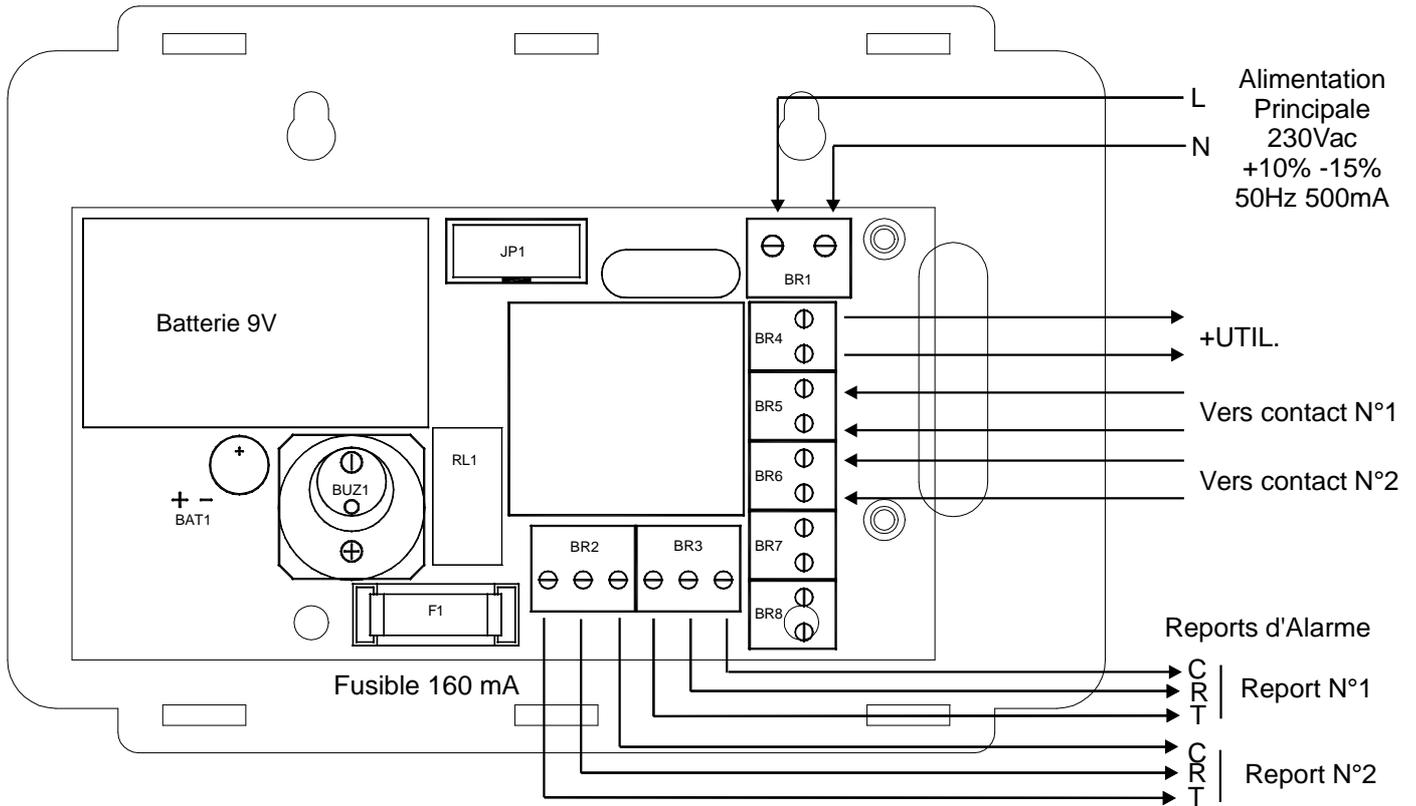
Une fois l'origine des alarmes disparue, appuyer sur la touche "**REARMEMENT**" pour effacer les alarmes.

### DÉFAUTS D'ALIMENTATION :

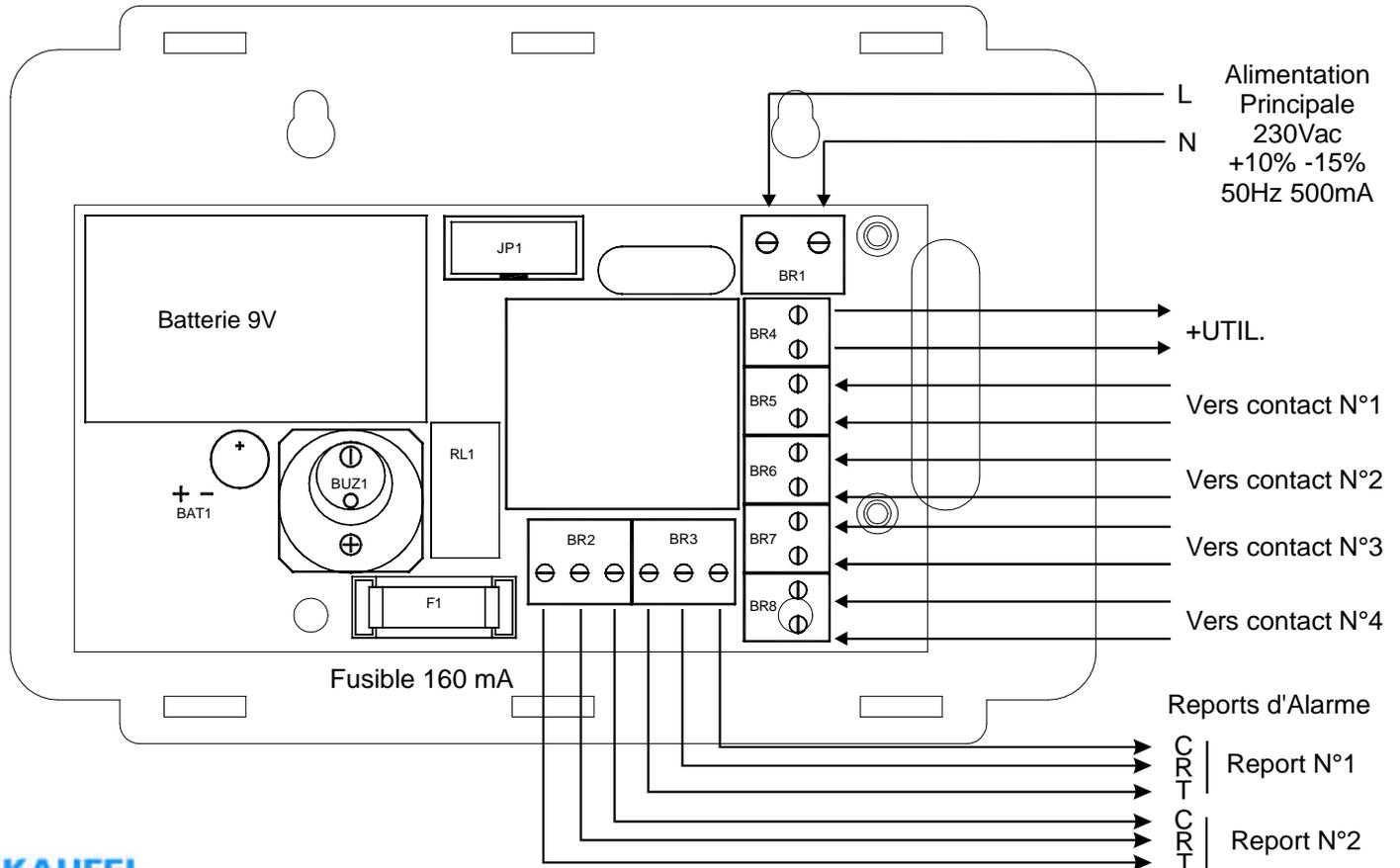
En cas d'absence du secteur, le voyant jaune "**DEFAULT SECTEUR-DEFAULT BATTERIE**" clignote et un signal sonore continu retentit. Appuyer sur la touche "**ARRET SIGNAL SONORE**" pour arrêter le signal sonore. Le voyant s'éteindra dès le retour du secteur.

En cas de défaillance ou d'absence de l'accumulateur, le voyant jaune "**DEFAULT SECTEUR-DEFAULT BATTERIE**" s'allume en fixe et signal sonore continu retentit. Appuyer sur la touche "**ARRET SIGNAL SONORE**" pour arrêter le signal sonore. Le voyant s'éteindra dès la remise en état de l'accumulateur.

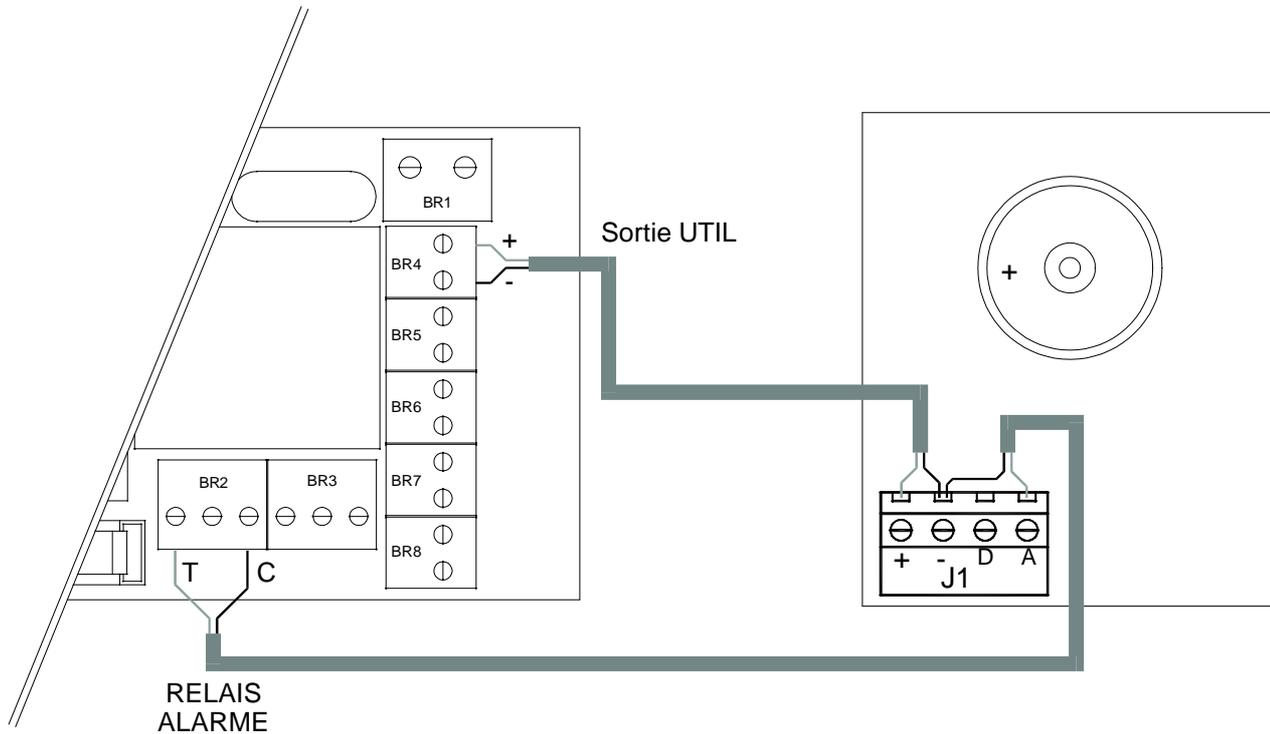
# RACCORDEMENT ATS 2Z



# RACCORDEMENT ATS 4Z



## RACCORDEMENT DU REPORT DE SYNTHÈSE



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Les accumulateurs qui équipent cet appareil doivent être recyclés selon le décret N°99-374 du 12 mai 1999.**

Art. 4. - Il est interdit d'abandonner des piles ou des accumulateurs usagés ainsi que, le cas échéant, les appareils auxquels ils sont incorporés ou de rejeter dans le milieu naturel les composants liquides ou solides de ces piles ou de ces accumulateurs.

Ce produit est conforme à la directive ROHS 2002/95/CE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les EEE depuis le 1 juillet 2006.

THOMAS & BETTS par sa marque KAUFEL s'est engagé avec les acteurs de la filière électrique et du bâtiment (fabricants, grossistes, maîtres d'oeuvre, corps d'état, entreprises de démolition), dans une démarche commune visant à préparer et à faciliter l'enlèvement et le traitement de ces futurs déchets d'E.E.E.

*En raison de l'évolution des normes et du matériel, toutes les données de cette notice sont indicatives.*